Image not found or type unknown

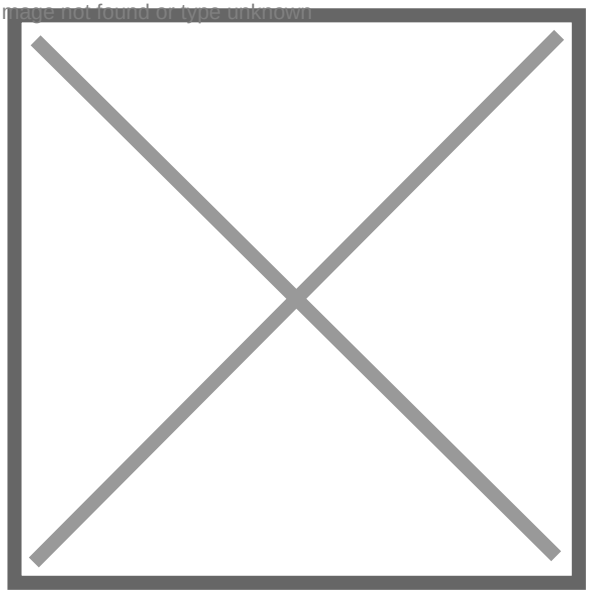

Droit au travai pour conjoint

Par **Sylvain**, le **04/06/2008** à **00:08**

Mon entreprise va m'offrir un travail en France, quels sont les droits au travail pour ma conjointe? Nous sommes tous les deux Canadiens. Est-ce que nous devrons demander notre citoyenneté pour que ma conjointe puisse travailler?Elle n'a pas de diplôme mais a son entreprise au Canada présentement.
Merci!

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés